



L'Obs (20/07/2015)

La nouvelle PAC est-elle efficace?

sophie.thoyer@supagro.fr

Pauline.lecole@supagro.fr

1. Que dit-on sur la PAC aujourd'hui?



Pollution des eaux en Bretagne : la
Pac en cause
La France Agricole.fr

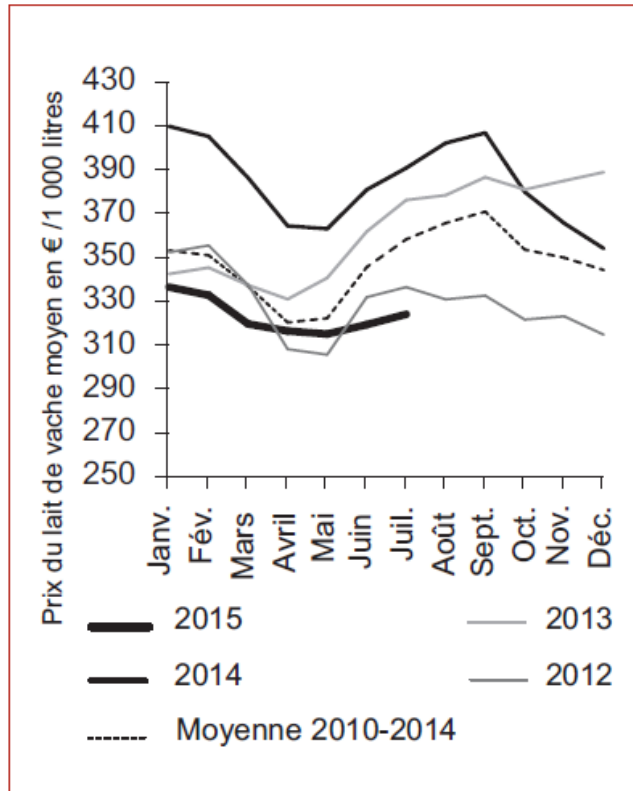


Extrait du JT de France2 de lundi
25 janvier 2016

Notre politique agricole est un
gouffre financier : réagissons ! **LesEchos.fr**

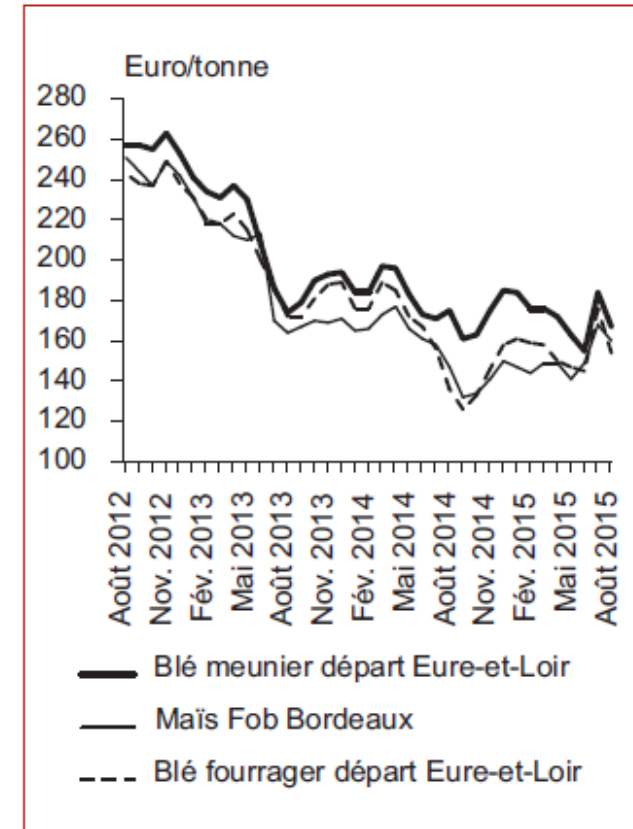
2. Les crises de l'agriculture

Le prix du lait de vache est en baisse depuis la fin 2014



Source : Enquête mensuelle laitière SSP/FranceAgriMer, Insee

Les prix des céréales ont été volatils durant l'été 2015

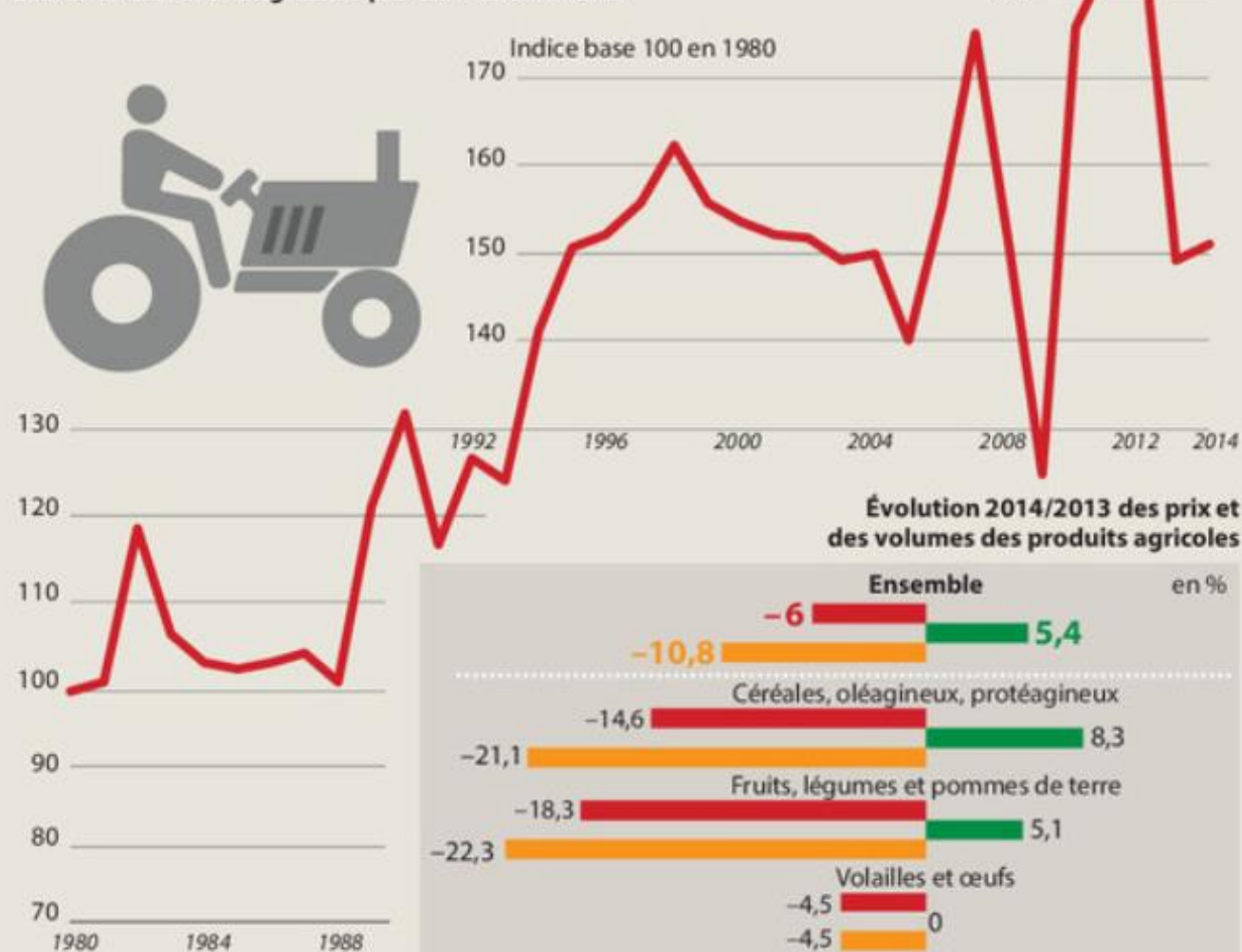


Source : La Dépêche

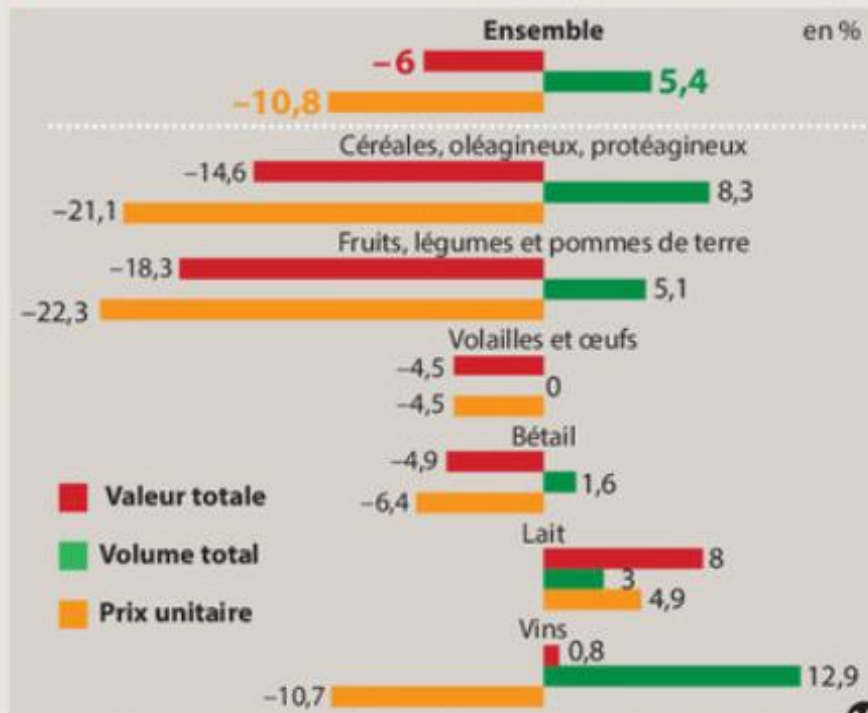
**Les agriculteurs sont désormais soumis aux fluctuations des prix mondiaux
(Situation très différente de la PAC 1962-1992)**

Les revenus des agriculteurs

Évolution du revenu agricole* par actif hors inflation



Évolution 2014/2013 des prix et des volumes des produits agricoles

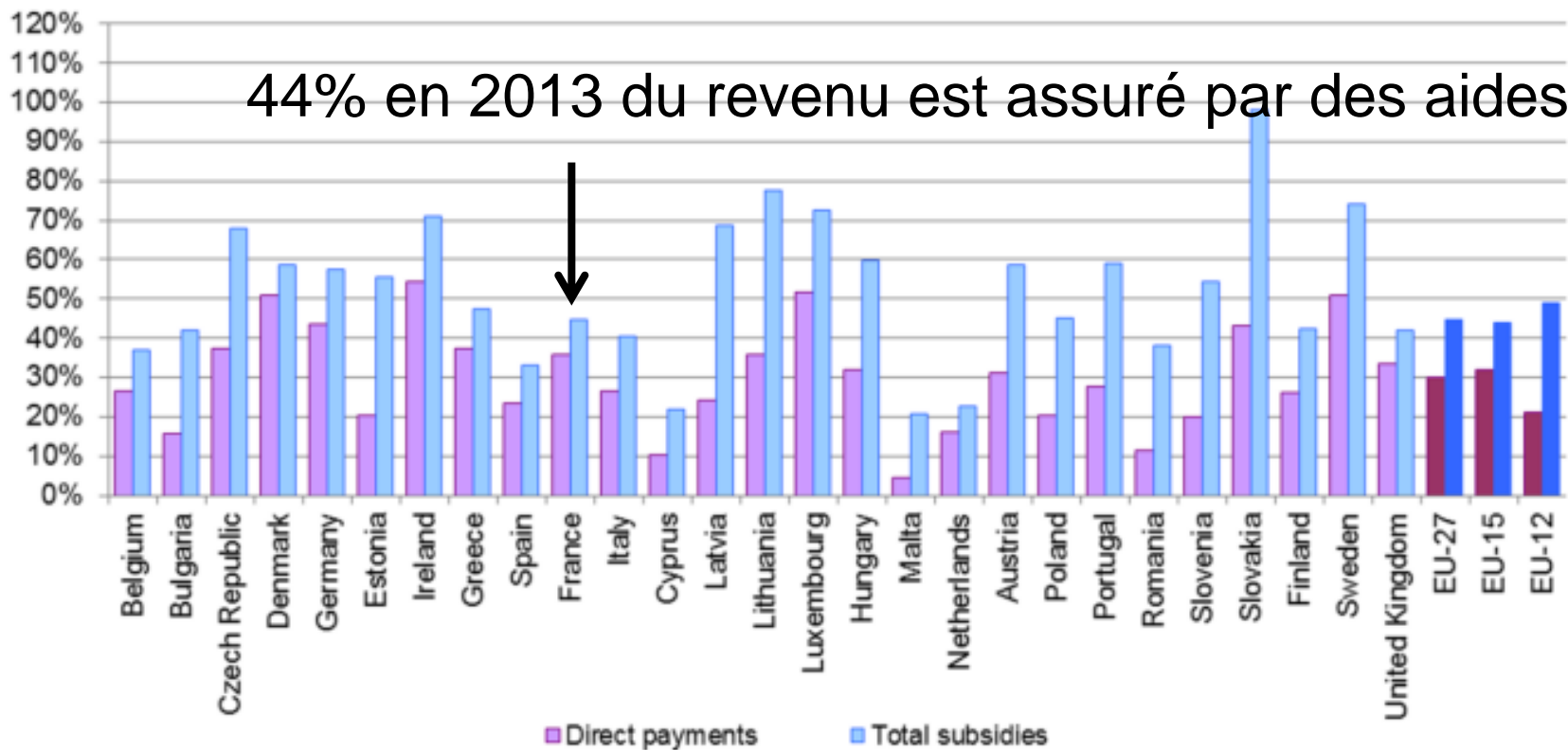


*« Valeur ajoutée nette au coût des facteurs » (valeur ajoutée nette + subventions d'exploitation - impôts sur la production dont impôts fonciers).

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture arrêtés en novembre 2014.



- Share of direct payments and total subsidies in agricultural factor income (2007 constant prices) -



For more information:
http://ec.europa.eu/agriculture/analysis/perspec/index_en.htm
 Reproduction authorised provided the source is acknowledged

Agriculture
and Rural
Development

Contact: DG Agriculture and Rural Development,
 Agricultural Policy Analysis and Perspectives Unit
 © European Union, 2013
 E-mail: Agri-L1@ec.europa.eu

3. Les aides aux agriculteurs

Quel est le budget annuel moyen de la PAC en France (en €) ?



- a) 50 millions ?
- b) 200 millions ?
- c) 1 milliard ?
- d) 10 milliards ?

3. Les aides aux agriculteurs

M. Blétendre, céréalier

M. Bletendre est un **céréaliculteur** qui vit en en Eure et Loir

Le village est situé dans un bassin céréalier. Les eaux du captage d'eau potable du village sont régulièrement **contaminées par des nitrates**.

M. Bletendre cultive **90 ha de grandes cultures** (blé, tournesol, colza). Il livre ses céréales à un groupe coopératif SCA.

Il aimerait acheter des terres arables supplémentaires pour l'installation de son fils mais le **prix du foncier est très élevé**

Il touche presque 40 000 € d'aides /an de la PAC

« J'ai immobilisé dans mon exploitation un capital de 2 millions d'euros et je prends des risques chaque année car je ne suis pas à l'abri d'une sécheresse sévère ou d'une chute des cours: j'ai besoin des aides de la PAC pour poursuivre »



3. Les aides aux agriculteurs

M. Vinchaud, viticulteur et arboriculteur

M. Vinchaud vit au pied du pic saint Loup dans un village rural de l'Hérault.

Il a 12 ha de vignes en AOC Pic Saint Loup et 4 ha d'abricotiers. Il a une cave particulière et vend 70% de ses produits en circuit court et vente directe.



**Il ne touche que 800€ d'aide directe au revenu de la PAC pour son verger.
Il a été subventionné pour des investissements dans son vignoble (3000 d'aide à la replantation en 2012)
Il touche des aides agro-environnementales (220 €/ha de vignes engagées) pour réduire l'usage des herbicides**

« les Espagnols me font une concurrence déloyale car ils exploitent la main d'œuvre immigrée et payent moins de charges que nous. Avec l'euro fort, mon vin ne se vend pas bien aux US. Il faut mieux gérer le commerce mondial »

3. Les aides aux agriculteurs

Mme Quatresabots éleveuse dans le Massif Central

Mme Quatresabots a 65 ha de prairies permanentes et 6 ha d'orge d'hiver. Elle a un troupeau de bovin viande de 38 UGB.



Sa commune est en zone de montagne, en voie de désertification. Elle doit faire des kilomètres pour trouver une pharmacie et un distributeur.

Avant, elle avait aussi un petit élevage laitier mais la coopérative laitière lui payait son lait à un prix trop bas et elle avait beaucoup de contraintes horaires. Elle est passée à l'élevage viande mais l'abattoir a fermé il y a deux ans. Désormais il faut faire 100 km pour livrer les bêtes.

Sans les aides de la PAC (environ 20 000 €/an), elle ne s'en tirerait pas. Elle ne trouve pas de repreneur et a peur donc de ne pas pouvoir vendre lors de son départ à la retraite.

« Par mon travail, je maintiens le paysage et la qualité de l'environnement. C'est bon pour le tourisme! Il est normal qu'on m'aide à tenir dans ces conditions très rudes »

■ QUAND?

Traité de Rome 1958 – Mise en œuvre 1962

■ PAR QUI?

Les 6 pays fondateurs de la CEE:

France-Allemagne-Italie – Belgique – Pays Bas et Luxembourg

• POUR QUOI?

- *Accroître la productivité de l'agriculture, par le progrès technique et l'emploi optimal des facteurs de production*
- *Assurer ainsi un niveau de vie équitable aux populations agricoles par un relèvement du revenu des agriculteurs*
- *Stabiliser les marchés*
- *Garantir la sécurité des approvisionnements*
- *Assurer des prix raisonnables aux consommateurs*

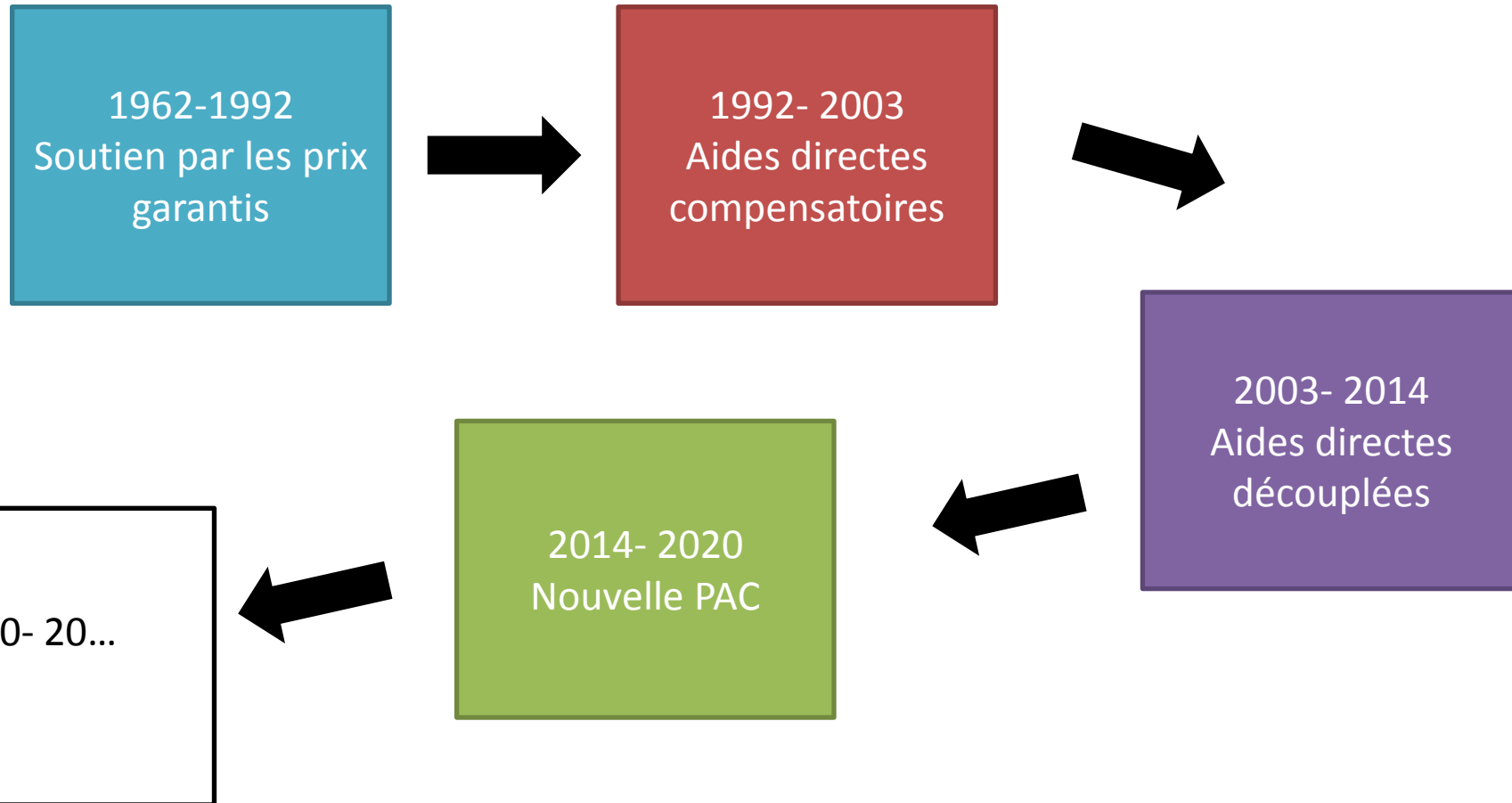


COMMENT ?

En adoptant un ensemble d'interventions publiques :

- coordonnées à l'échelle de l'Union européenne
- dotées de moyens budgétaires communs : la solidarité financière
- Dans le cadre d'un marché commun (pas de restrictions d'échanges entre Etats membres)
- avec une protection commune aux frontières de l'Union européenne

4. Histoire de la PAC



4. Histoire de La PAC

Productivité →

Compétitivité →

Durabilité →

Premières
années (60-70)

Les années
de crise

La réforme
de 1992

Agenda
2000

La réforme de
2003

Sécurité
alimentaire
Amélioration
de la
productivité
Stabilisation
des marchés
Soutien aux
produits

Surproduction
Explosion des
dépenses
Tensions
internationales
Mesures
structurelles

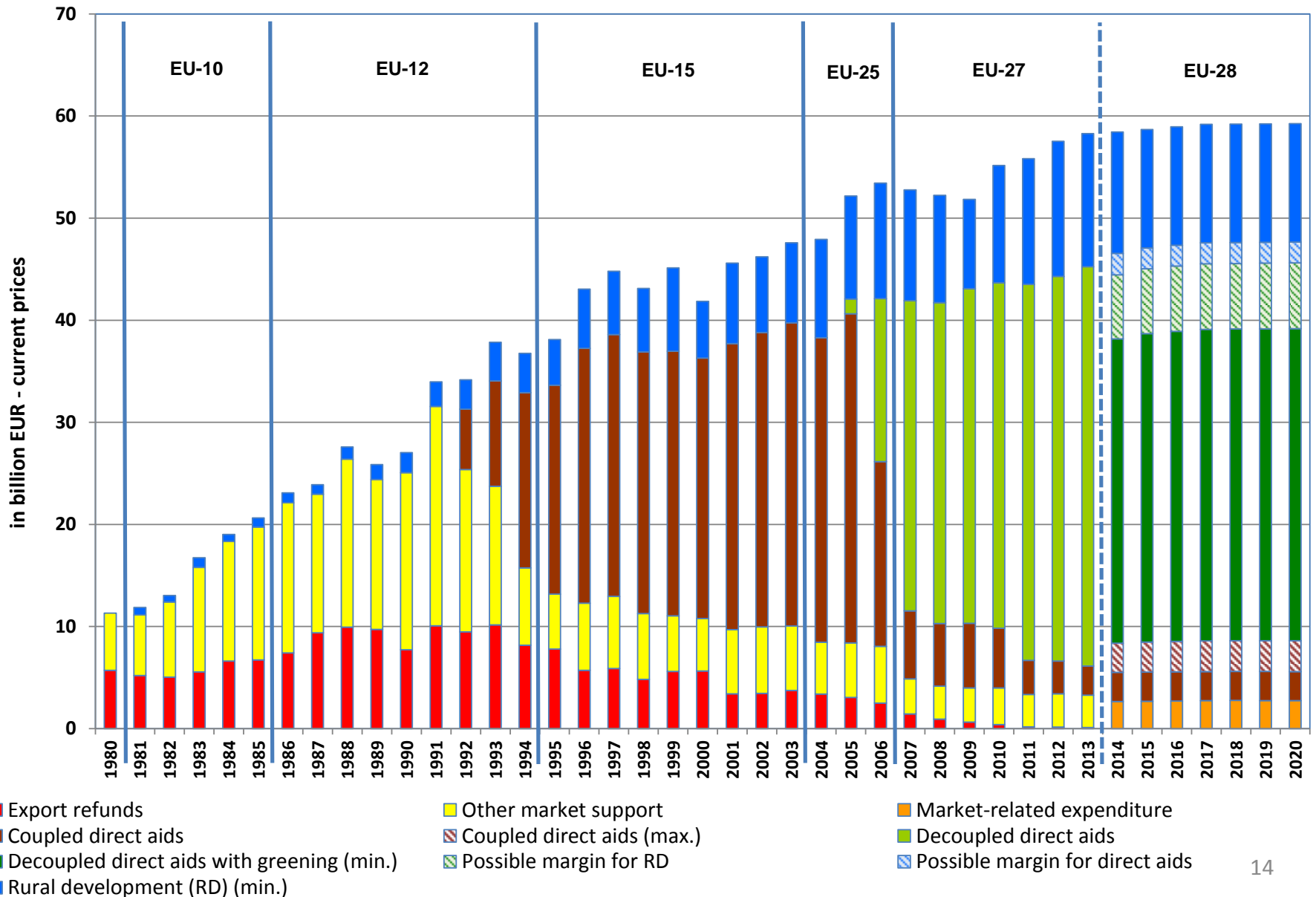
Réduction des
excédents
Environnement
Stabilisation
des revenus
Stabilisation du
budget

Renforcement
du processus de
réforme
Compétitivité
Développement
rural

Prise en compte des
impératifs du marché
Inquiétude des
consommateurs
Développement rural
Environnement
Simplification
Compatibilité avec
l'OMC

Trente années d'immobilité - 5 réformes depuis 1992 - 1000 pages de Règlements

4. Histoire de La PAC



Depuis 2006 et jusqu'en 2015 en France (résultat de la réforme de 2003), il existe deux types d'aide PAC :

- **Des aides directes au revenu**, attribuées sur une base **annuelle** par ha éligible, **entièrement** financées par l'Europe
- Des aides à l'**amélioration des structures et des pratiques**, adaptées aux spécificités locales, **co-élaborées** avec les régions/Etats membres et **co-financées** par elles:

Un financement sur deux piliers

80%

PREMIER PILIER (FEAGA)

- 100% financé par l' UE
- Règles « identiques » pour tous les Etats membres
- Aides directes au revenu par le paiement de DPU
- Aides soumises à la conditionnalité
- Aides aux filières (Organisation Commune de marché): modernisation et aide à la commercialisation/gestion des prix.

20%

DEUXIEME PILIER (FEADER)

- Cofinancé par les Etats membres
- Subsidiarité dans le choix des mesures financées
- Finance l'amélioration de la compétitivité, les mesures en faveur de l'agro-environnement, la qualité de vie en milieu rural et les initiatives territoriales

Aides du premier pilier (Droits à paiements uniques) en 2013

- Moyenne des aides en France: 266 €/ha éligible
- Disparités fortes entre Otex, entre régions, entre exploitants dues à un système d'attribution des aides fondé sur une approche historique:

345€/ha en Picardie

120€/ha en Languedoc-Roussillon

Grandes cultures: 300 €/ha

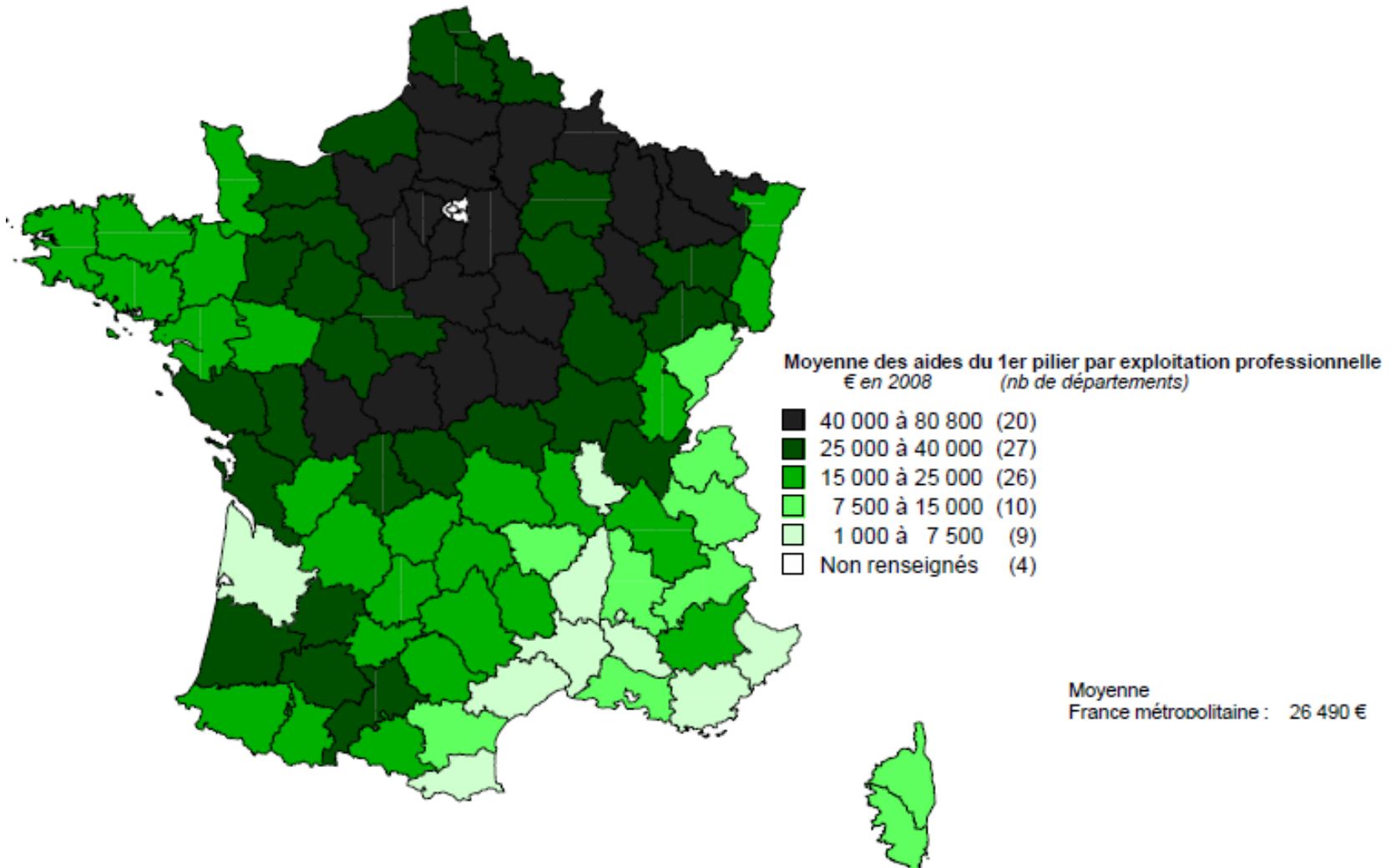
Polyculture- élevage: 285 €/ha

Elevage bovin herbe: 200 €/ha

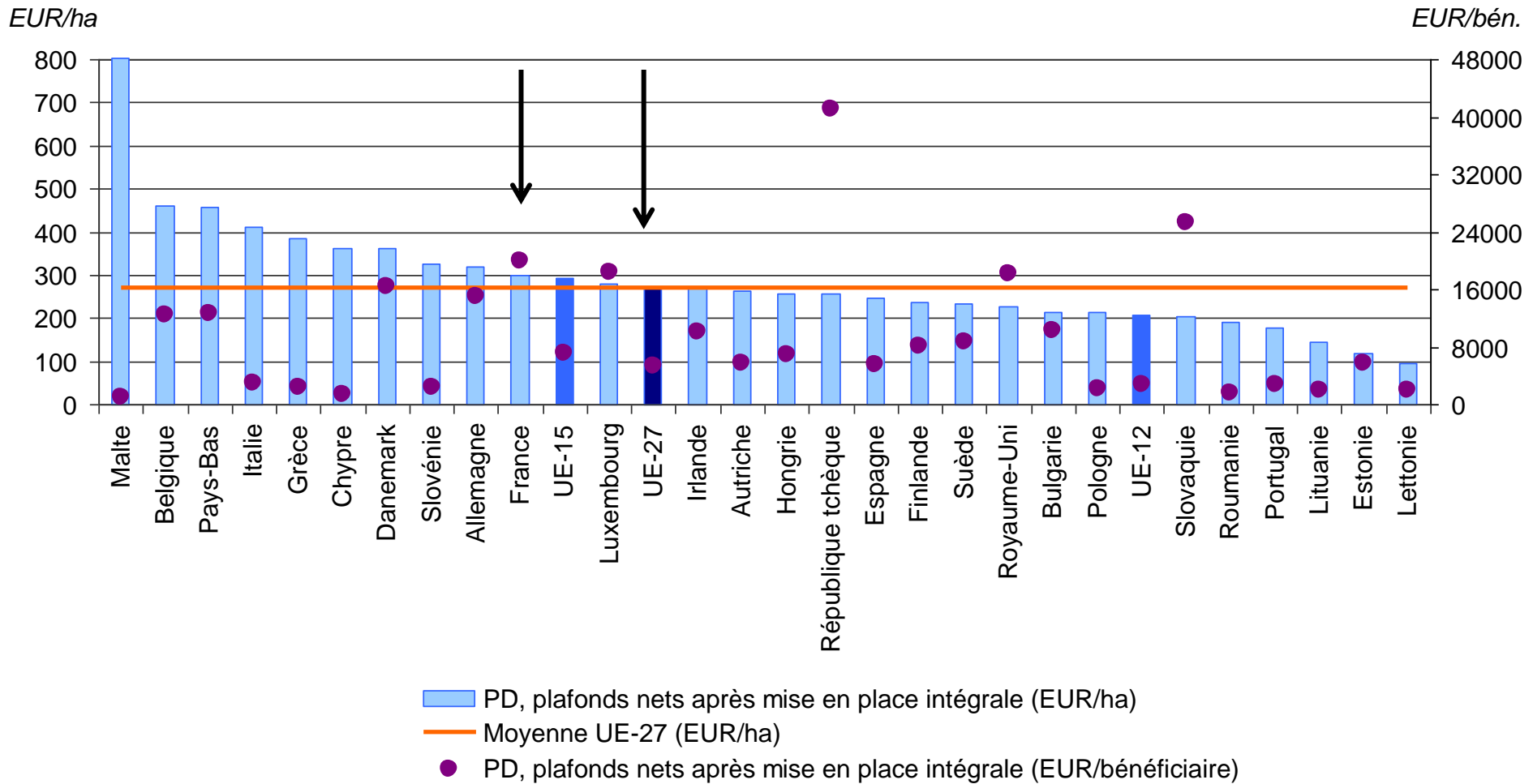
Ovins: 150 €/ha

5. Qui touche quoi?

Total des aides directes du premier pilier :
Subventions sur les produits, aide au gel des terres, paiements uniques et montants supplémentaires



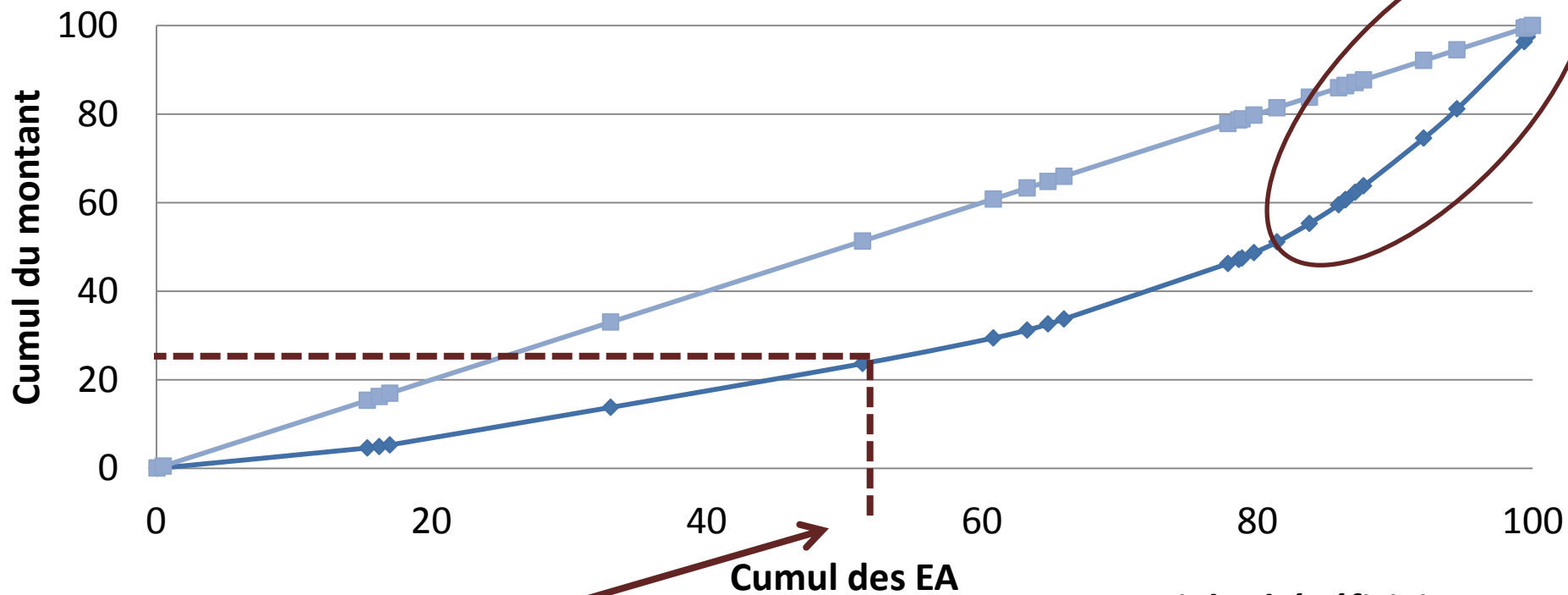
5. Qui touche quoi? Des inégalités ?



Paiements directs moyens par ha de superficie potentiellement éligible et par bénéficiaire

5. Qui touche quoi? Des inégalités ?

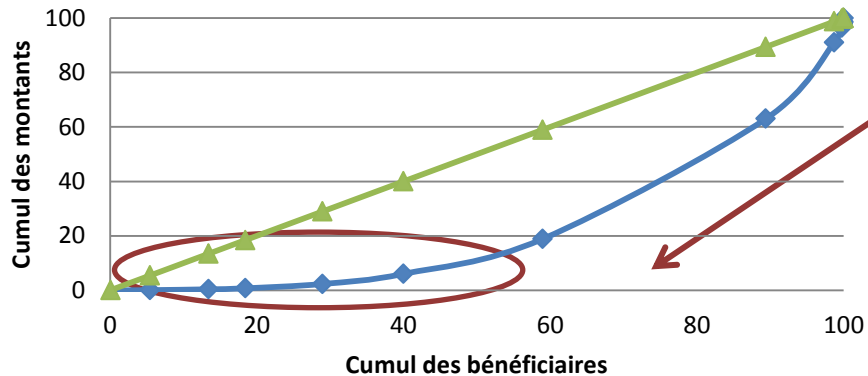
Courbe de Lorenz du montant d'aides par bénéficiaire dans l'UE-27 (données 2013)



51% des bénéficiaires
qui touchent le moins,
touchent 24% des aides

20% des bénéficiaires
qui touchent le plus,
touchent 50% des aides

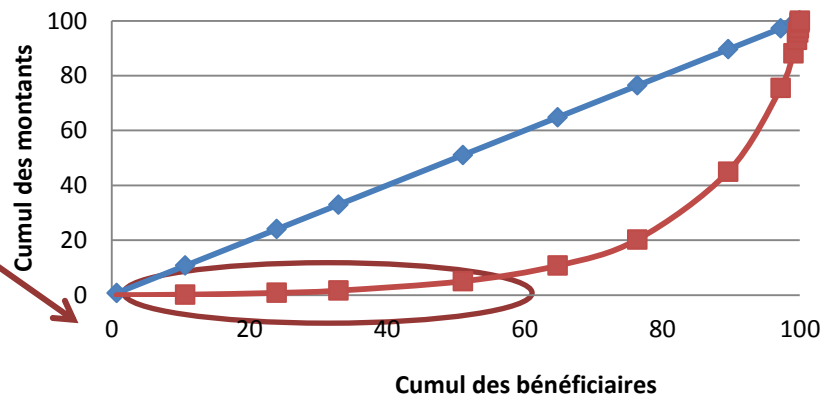
Courbe de concentration des aides agricoles en France



59% des bénéficiaires qui gagnent le moins, gagnent 19% du montant total distribué

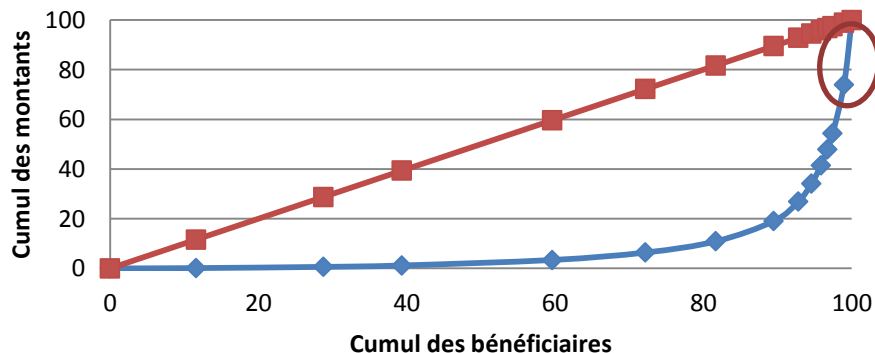
60% des bénéficiaires qui touchent le moins, se partagent 10% du montant total distribué

Courbe de concentration de l'aide agricole au Danemark



3% des bénéficiaires qui gagnent le plus, se partagent 46% du montant total distribué

Courbe de concentration de l'aide agricole en République Tchèque



- **Le système des aides découplées historiques remis en cause :**
 - attribution vécue comme très inéquitable: entre OTEX, zones géographiques, pays
 - Pas de logique apparente des aides: des agriculteurs voisins qui font les mêmes productions et font face aux mêmes contraintes peuvent toucher des aides très différentes
 - Des coûts administratifs finalement élevés
 - maintien des distorsions de compétition avec les agriculteurs des pays en développement?

6. Un bilan de la PAC mitigé

- **L'incapacité de la PAC à gérer les crises successives:**
 - crise du lait / hausse des prix des céréales
 - difficile dialogue avec le secteur aval et en particulier la GD
- **La crise identitaire des agriculteurs:**
 - Pas assez de renouvellement des générations,
 - Rejet du système (installations non aidées)
- **Un secteur d'activité qui ne créerait pas assez d'emplois et de valeur ajoutée**
- Une agriculture désignée comme la responsable de nombreux **problèmes environnementaux**
- Une politique qui freinerait l'accession à la « **souveraineté alimentaire** » des pays pauvres

- PAC plus **juste**, plus **verte**, plus **simple**
- Favoriser l'**innovation** et la **gestion des risques**
- Mais maintien de la structure en deux piliers... et pas de « révolution »
- Pas de vrais arbitrages entre les tenants d'une agriculture productive et intensive, et ceux qui proposent un modèle agricole familial, voire « paysan », fondé sur la co-fourniture de « services », l'autonomie vis-à-vis des intrants extérieurs, la proximité du consommateur

1) En introduisant plus d'équité (un petit plus...)

Une réforme des DPU, rebaptisés aides directes ou aide de base DPB

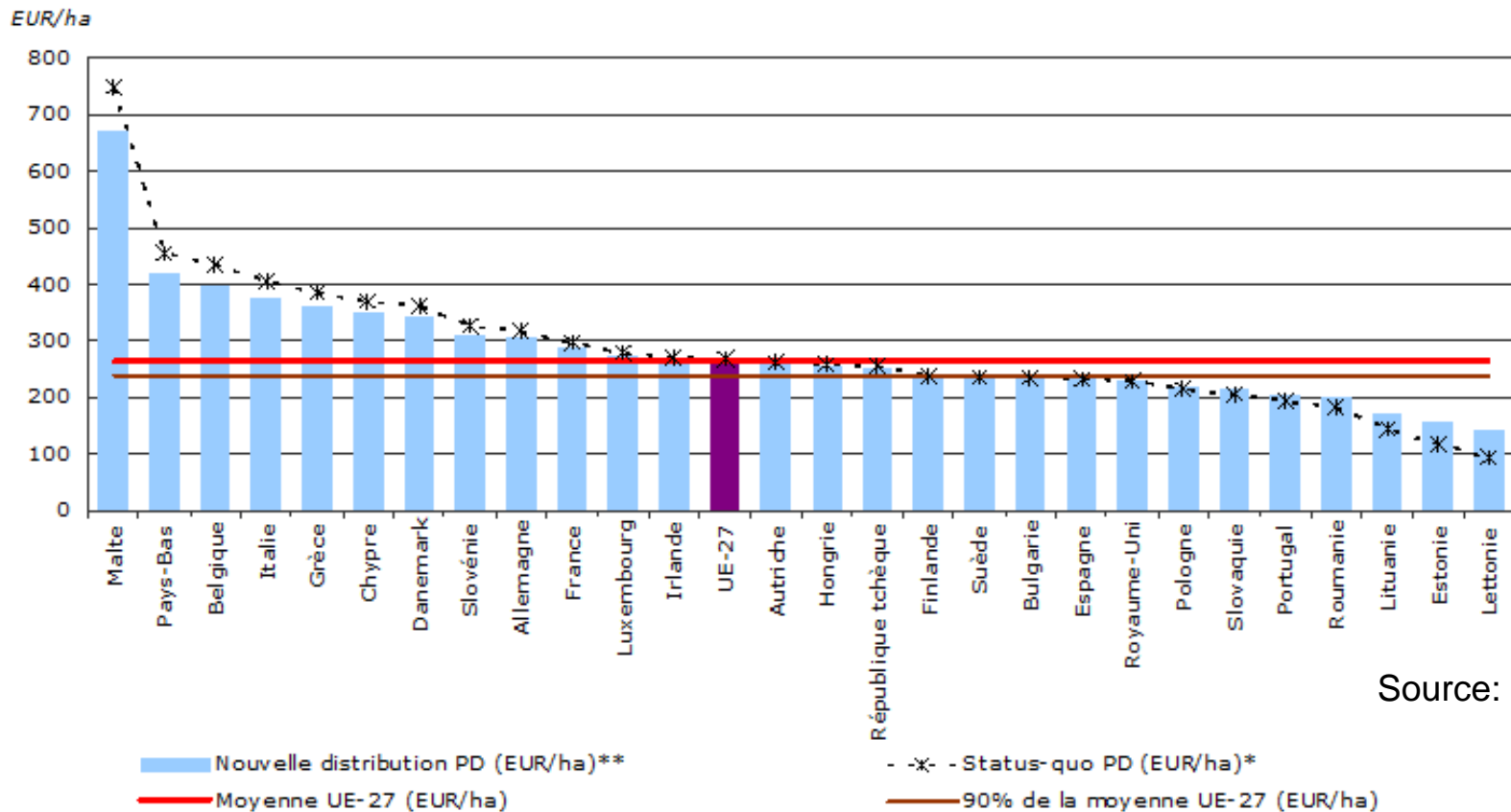
- **Convergence externe:** limiter les aides touchées par les EM qui sont au dessus de la moyenne européenne /ha pour augmenter les aides touchées par ceux qui sont sous la moyenne
- **Convergence interne et redistribution:** doter tous les ha des mêmes zones pédoclimatiques d'un même paiement de base à l'ha;

... mais reste fondé sur une logique d'aide à la surface et non d'aide à l'actif
... mais abandonnera en route le principe du plafonnement obligatoire

7. La nouvelle PAC

Plus de convergence... mais pas trop quand même...

Redistribution des PD – Réduction de l'écart entre le niveau d'aide actuel et 90% de la moyenne UE en 2020



Source: DG agri

La France peu affectée...

2) En « verdissant » les aides du premier pilier

30% de l'enveloppe des paiements directs réservée à des pratiques permettant de mieux protéger les biens publics environnementaux

- 1) diversification des cultures: cultiver 3 cultures au minimum (si SCOP >15ha)
- 2) Maintien de pâturages permanents, avec comme référence la surface de 2015
- 3) Maintien ou réhabilitation de 5% de la surface arable de l'exploitation en surfaces d'intérêt écologique (haies, talus, jachères, mares, murets, arbres et bosquets etc.)



3) En offrant des outils de gestion des crises

- Dans le premier pilier: maintien d'un mécanisme de « **filet de sécurité** » étendu et flexible (avec un fonds de crise) pour faire face aux baisses brutales de prix
- Ouverture d'une **boite à outils** pour la gestion des risques dans le 2eme pilier
 - Assurances récolte subventionnées
 - Co-financement de fonds de mutualisation des risques de perte de revenu et des risques sanitaires/biologiques
- Vers un **partage plus juste** de la VA dans les filières: favoriser les organisations de producteurs, les interprofessions et les circuits face au pouvoir monopsonique des négociants et de la grande distribution

4) En finançant l'innovation

- Dans le cadre de la stratégie européenne H2020
- Financement de **Partenariats européens d'innovation (PEI)**, dont un sur « agriculture productive et durable »
- Promouvoir des **réseaux et des groupes opérationnels locaux** associant des acteurs privés et publics rassemblés autour de projets pilote d'innovation, de recherche-action, d'échanges de pratiques
- Fonds dédié à la recherche et l'innovation en agriculture de 5,1 milliards € et introduction de mesures d'aide aux groupes opérationnels (2eme pilier)

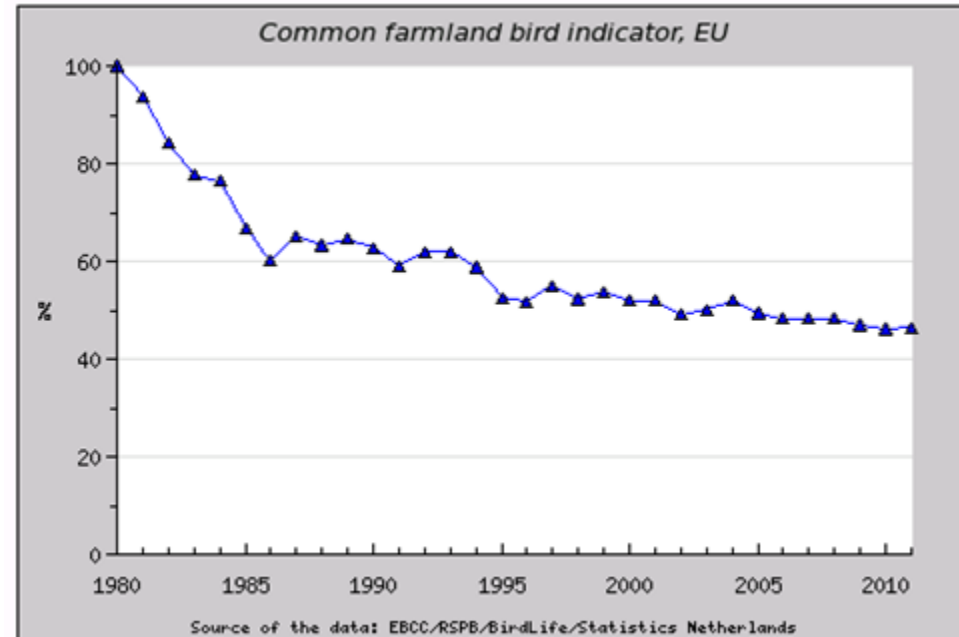
8. Impact de la PAC sur l'environnement

- Perte de biodiversité agricole et liée aux espaces cultivés
- Pollution des eaux et des sols
- Emissions de gaz à effet de serre: 21% des émissions françaises

Émissions nettes totales
(agriculture et UTCF), cumul 1993-2003
 En t de CO₂ équivalent par hectare



Lecture : les valeurs négatives signifient que la séquestration de CO₂ au sein du département correspondant est supérieure à la somme des émissions des différentes catégories.

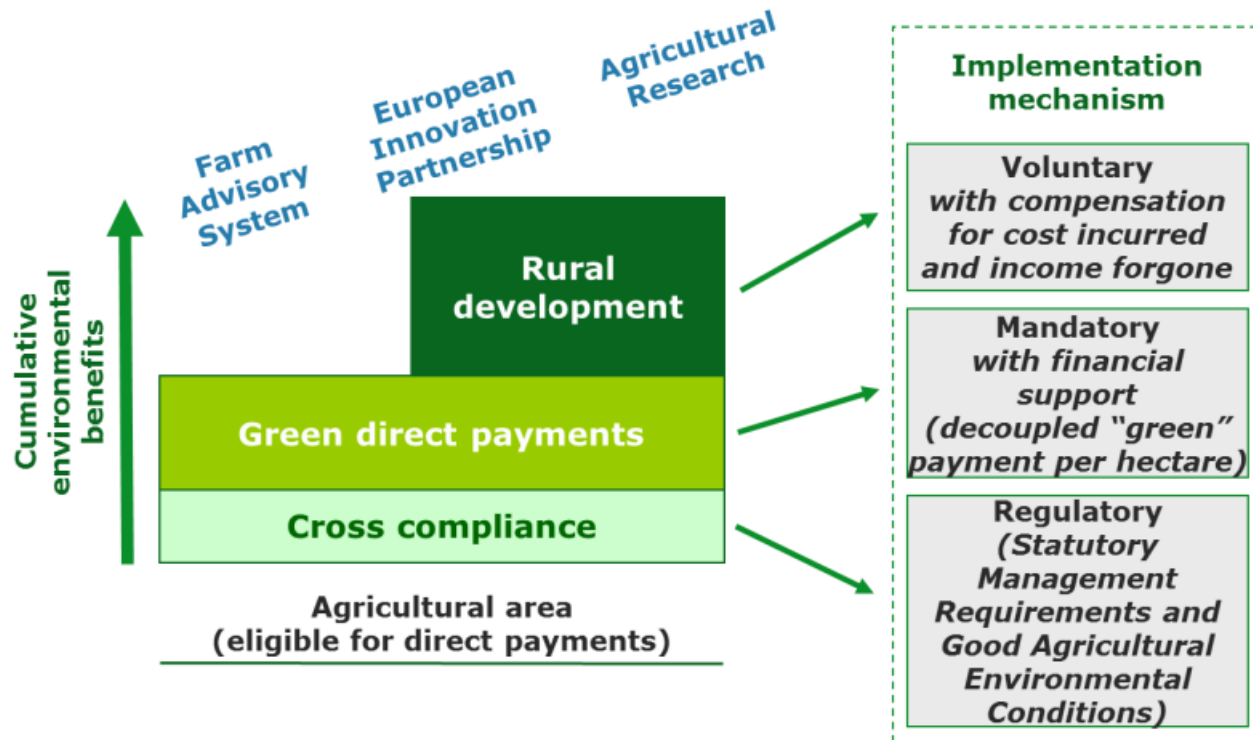


Birdlife website

Réglementations et incitations

Trois leviers complémentaires pour promouvoir l'agro-environnement:

- réglementaire: conditionnalité
- Obligatoire et financé: les trois mesures du paiement vert
- Volontaire et compensé: les mesures agro-environnementales



Pas ou peu d'effets du verdissement....

Marges de manœuvre nationales qui ont permis de limiter considérablement les contraintes: peu d'effet additionnel

➤ **Mesure de diversification:**

94% des exploitations agricoles françaises pratiquaient déjà au moins trois cultures

En 2009 exemption via une procédure de « certification » pour les monoculteurs de maïs

Mesure de non retournement des prairies permanentes

Déjà mise en œuvre en France dans le cadre de la conditionnalité.
Contribuera à la marge à freiner la céréalisation

➤ **Mesure des surfaces d'intérêt écologique**

La France a inclut les jachères et la culture extensive des légumineuses dans le calcul des SIE



9. Les difficultés de la négociation

- Négociation en parallèle entre le **cadre financier pluri-annuel** (budget de l'UE) et la future PAC : comment négocier le contenu d'une politique sans connaître son budget ?

- Négociation à 27
Etats-membres

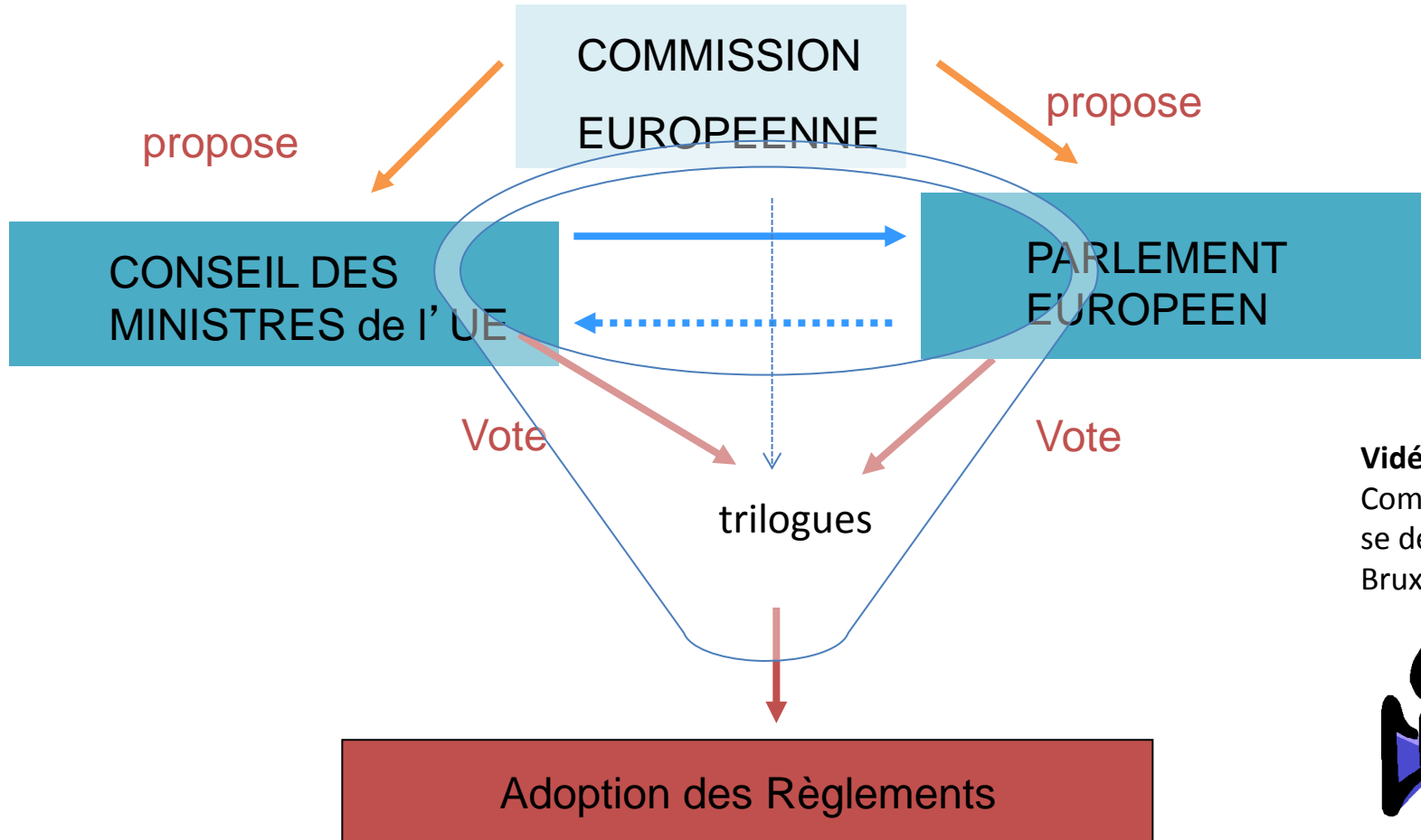


- Entrée du **Parlement européen** dans la négociation comme codécideur suite au traité de Lisbonne : 754 députés européens entrent pour la 1^{ère} fois dans la négociation de la PAC (7 500 amendements !)

9. Les difficultés de la négociation



Qui décide à Bruxelles?



Vidéo Capeye:
Comment la PAC
se décide à
Bruxelles?



Un nouveau Commissaire:
Roumain – sensible aux enjeux
De la petite agriculture et de l'environnement



Un Conseil des ministres de l'agriculture de l'UE: pressions des lobbies nationaux, tensions budgétaires



DG Agri: changement de culture?



Parlement et Comagri: veulent démontrer leur rôle



9. Les difficultés de la négociation

L'enjeu majeur: maintenir le budget de la PAC

- Financement fondé sur la **solidarité financière**: chaque Etat membre contribue au prorata de son PIB/TVA
- Budget sans déficit - Voté par le Conseil et le Parlement - Dans un cadre pluri-annuel (2007-2013 ; 2014-2020)
- Pour 2011, les plus gros contributeurs au budget de l'UE ont été l'Allemagne (21,1 milliards - 19,7 % du budget) et la France (19 milliards - 16,4 %)
- Mais les Etats-membres raisonnent souvent en fonction de leur « retour budgétaire » : difficultés à se mettre d'accord en période de tension budgétaire



Accord trouvé en décembre 2013: 362 milliards € sur 7 ans (-11% par rapport à 2007-2013)

9. Les difficultés de la négociation

Trouver les arguments pour légitimer les aides aux yeux des citoyens, des contribuables et des politiques :

Justifier les aides directes par la contribution des agriculteurs à la fourniture de biens publics:

- ✓ Cibler les aides sur les agriculteurs **ACTIFS**
- ✓ Proposer un **paiement de base** pour tous les hectares qui peut être interprété comme la compensation des surcoûts liés aux exigences de l'Europe en matière de bonnes pratiques
- ✓ Proposer un **paiement vert** rémunérant la contribution à l'environnement des agriculteurs (par la mise en œuvre de trois mesures vertes obligatoires)
- ✓ Proposer des **paiements supplémentaires pour aider les agriculteurs à s'installer et à occuper des zones à handicap naturel**
- ✓ Proposer **d'aider spécifiquement certaines productions dans des zones à enjeu** (aides couplées)

PLAFONNEMENT ET DEGRESSIVITE

Qui ? les EA qui touchent plus de 150 000€ d'aides/an
Combien ?

Réduction de 20% du montant entre 150 000 et 200 000 €

Réduction de 40% du montant entre 200 000 et 250 000 €

Réduction de 70% du montant entre 250 000 et 300 000 €

Réduction de 100% du montant supérieur à 300 000 €

Propositions de la Commission européenne

Positions du Conseil

Dégressivité facultative pour les Etats-membres, choix laissés aux Etats-membres de la tranche concernée et du %

Pas de plafonnement des aides

Amendement du Parlement européen

Qui ? les EA qui touchent plus de 70 000€ d'aides/an
Combien ?

Réduction de 25% du montant entre 70 000 et 100 000 €

Réduction de 50% du montant entre 100 000 et 150 000 €

Réduction de 80% du montant entre 150 000 et 200 000 €

Réduction de 100% du montant supérieur à 200 000 €

Quel accord ??????

Pour 332
Contre 334
Abst: 22

PLAFONNEMENT ET DEGRESSIVITE

Qui ? les EA qui touchent plus de 150 000€ d'aides/an
Combien ?

Réduction de 20% du montant entre 150 000 et 200 000 €

Réduction de 40% du montant entre 200 000 et 250 000 €

Réduction de 70% du montant entre 250 000 et 300 000 €

Réduction de 100% du montant supérieur à 300 000 €

Propositions de la Commission européenne

Positions du Conseil

Dégressivité facultative pour les Etats-membres, choix laissés aux Etats-membres de la tranche concernée et du %

Pas de plafonnement des aides

Amendement proposé par le Parlement européen


Qui ? les EA qui touchent plus de 150 000€ d'aides/an
Combien ?

Réduction de 20% du montant entre 150 000 et 200 000 €

Réduction de 40% du montant entre 200 000 et 250 000 €

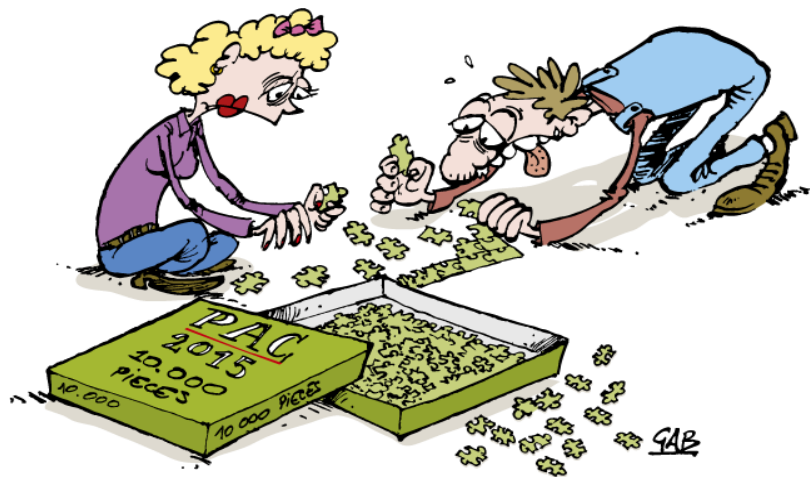
Réduction de 70% du montant entre 250 000 et 300 000 €

Réduction de 100% du montant supérieur à 300 000 €



Plafonnement facultatif pour les EM
Dégressivité de 5% pour les montants dépassant 150 000€ + exceptions possible pour les Etats-membres qui mettent en place le paiement redistributif

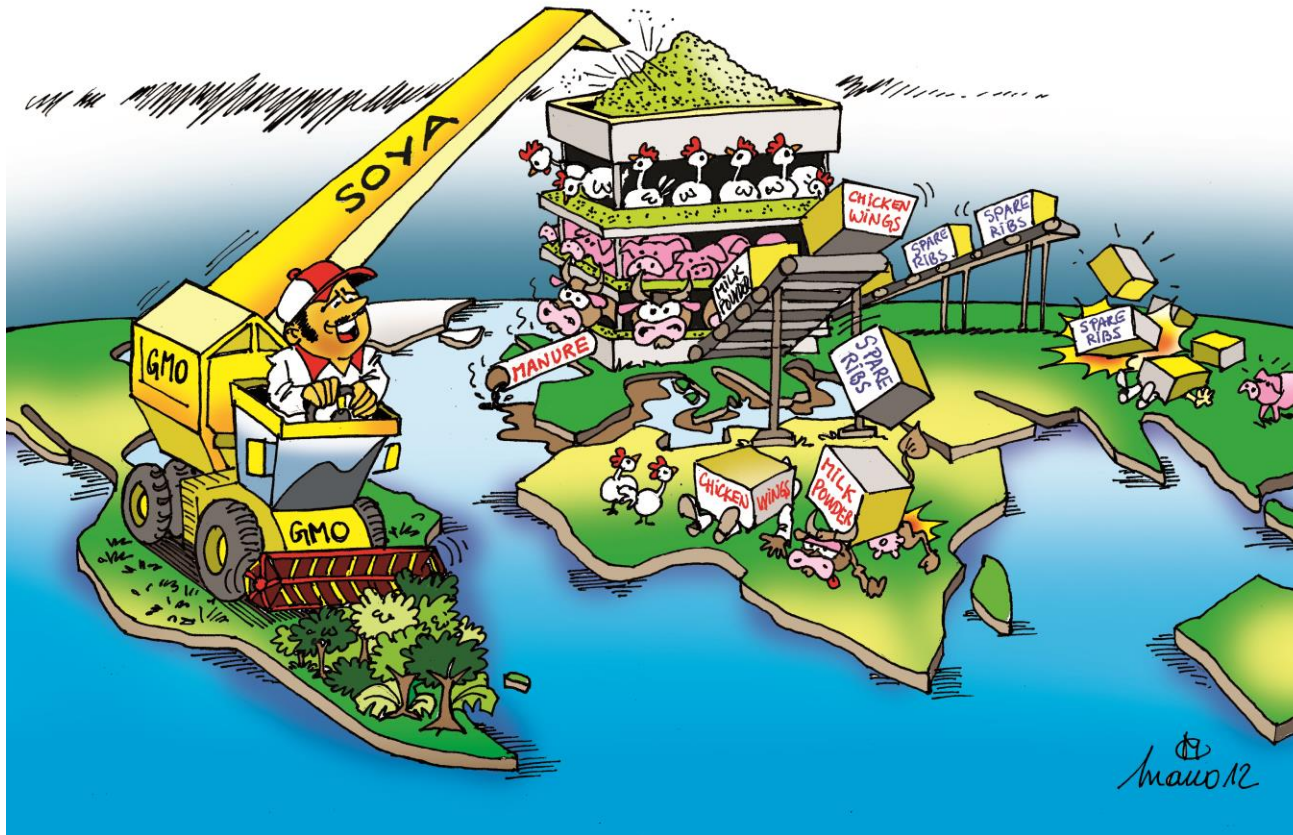
Certainement pas une PAC plus simple!



Ni une PAC vécue positivement
par les agriculteurs!



La PAC et les pays du Sud



Dessin: site web Via Campesina - La PAC doit cesser le dumping (16 avril 2012)

Historiquement, impact très négatif sur l'agriculture des pays du Sud

- **les « restitutions aux exportations »** pour écouler les excédents subventionnés européens
 - Concurrence déloyale vis-à-vis des autres pays agro-exportateurs : Argentine, Brésil, Afrique du Sud...
 - Concurrence déloyale du blé tendre européen, des ailes de poulet congelé ou de la poudre de lait, vis-à-vis des producteurs locaux: destruction des filières et repli sur l'autoconsommation
 - Effet distorsif « à la baisse » des prix agricoles sur le marché mondial
- **Le protectionnisme aux frontières de l'Union européenne:** « Forteresse Europe »: difficultés pour accéder au marché européen solvable



Aujourd'hui, un impact plus indirect

- Les subventions aux exportations ont été fortement réduites
- Sous la pression de l'OMC, l'Europe a réduit ses quotas d'importation et ses barrières douanières même si les obstacles techniques et sanitaires au commerce restent un frein
- L'Europe a des accords d'échange préférentiels avec de nombreux pays en développement. « Tout sauf les armes » pour les PMA
- Mais mise en péril des paysanneries du Sud via sa politique d'intensification et d'exportation:
 - Importation de soja et autres protéines végétales pour alimenter l'élevage intensif et l'exportation de la viande bovine: équivalent de 16 millions d'ha de terres dédiées au soja en Amérique latine!








Les négociations en cours pour des accords de libre échange

- Agriculture: monnaie d'échange pour les exportations européennes de services et de biens industriels?
- Avenir des normes sanitaires?
- Protection des signes de qualité et d'origine?



Objectifs atteints ?

-  Aura un **budget préservé**
-  **PAC plus juste** : mise en place de la convergence (entre EM et entre bénéficiaires), mais impacts faibles sur les montants d'aides à l'hectare d'ici 2019
-  **PAC plus verte** : entrée d'obligations environnementales dans le 1^{er} pilier, mais vert de la PAC très « édulcoré » par la négociation
-  **PAC plus simple** : négociation a amené de trop nombreuses exceptions et donc complexifie grandement la PAC, risque de renationalisation ?
-  **Favoriser l'innovation et la gestion des risques** : des outils proposés aux Etats-membres

Quel futur pour la PAC?

- Trois piliers? S'occuper (enfin) d'alimentation en s'intéressant à l'ensemble de la filière, jusqu'au consommateur?
- Inclure l'agriculture urbaine et péri-urbaine?
- Construire des effets de non retour sur les pratiques agro-environnementales?
- Favoriser une vraie politique incitative à l'emploi avec des mesures centrées sur les actifs plus que sur les surfaces?
- Quelle posture face aux enjeux de compétitivité et de sécurité alimentaire? L'Europe doit-elle nourrir le monde?
- Simplifier la PAC? Comment? Un prétexte pour renoncer à l'environnement

➤ Une PAC immobile ?

➤ Une PAC qui se renationalise ?

ou

➤ Une PAC qui amorce un tournant ?



PAC 2015-2020 :
LA POLITIQUE
AGRICOLE
COMMUNE
RATE SA CIBLE

LE REVENU,
L'ALIMENTATION
ET L'ENVIRONNEMENT
SONT ÉCARTÉS
DE LA RÉFORME

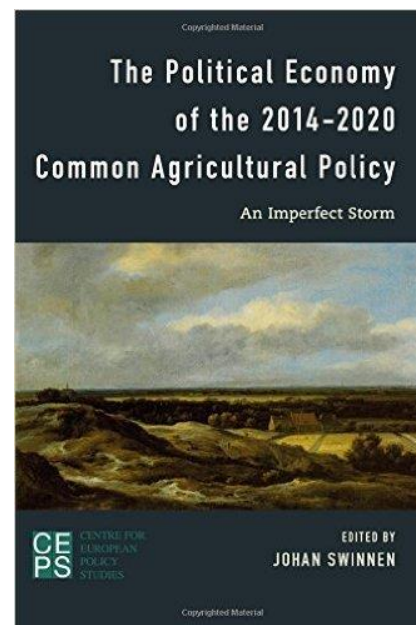


Merci à Pauline Lecole, co-responsable du site CAPeye

Pour en savoir plus:
<https://www.supagro.fr/capeye/>

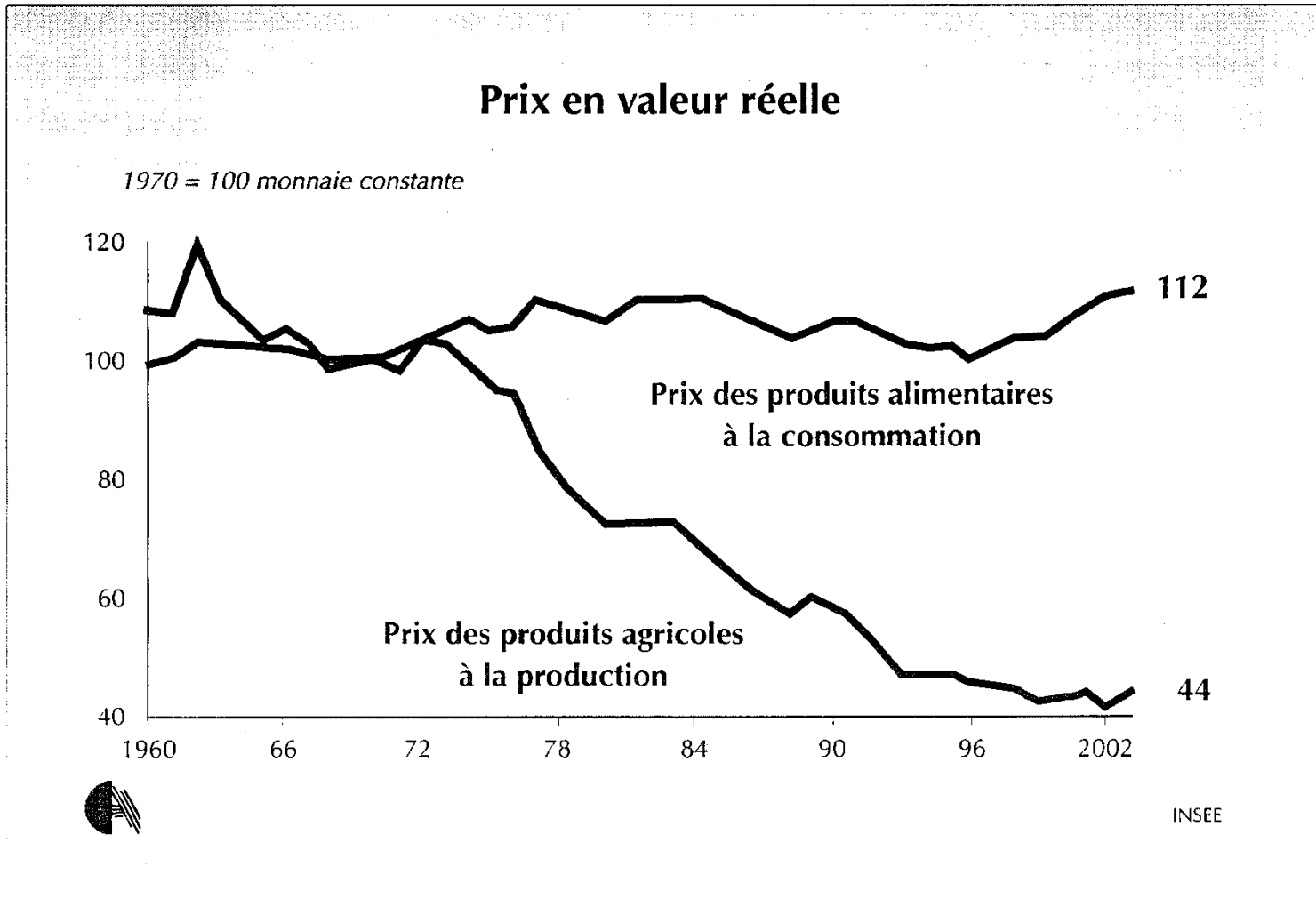


Bureau JC et Thoyer S, 2014,
La Pac, Repères, La découverte



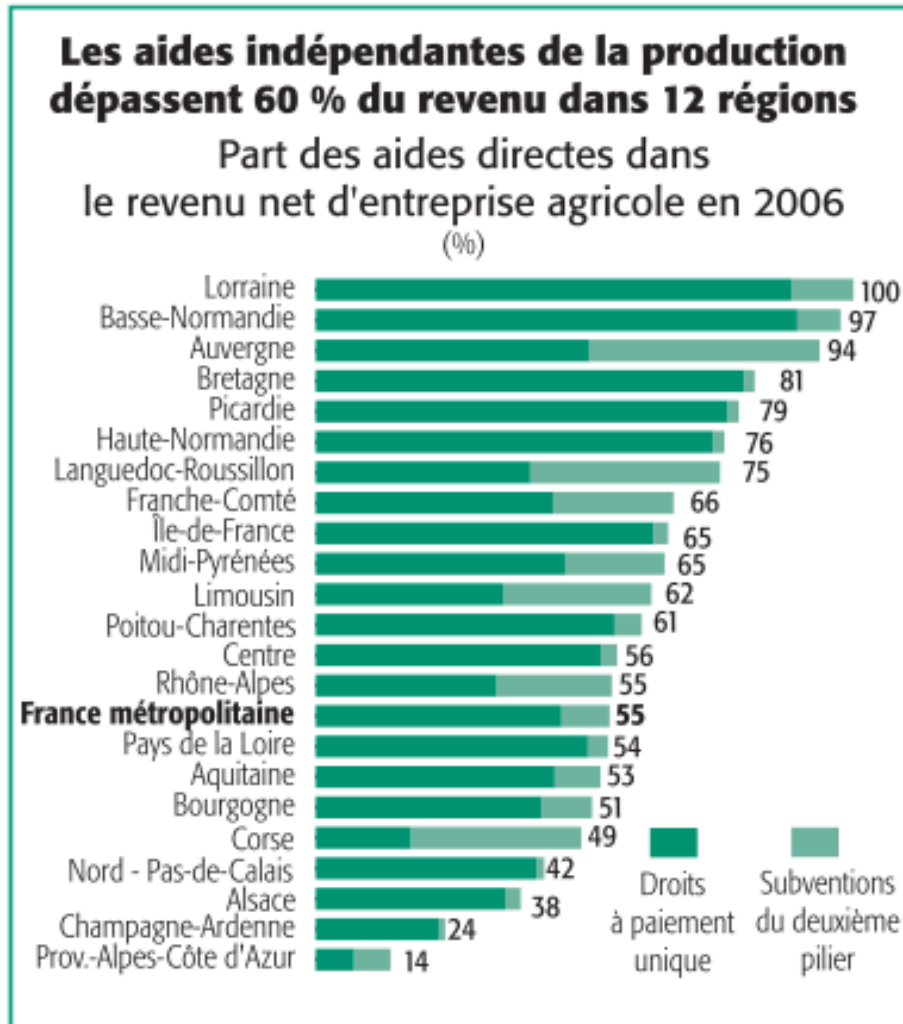
Complements

Tendance des prix sur le marché mondial



Question: que se passe t-il depuis 2007?

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur197.pdf> si comparaison...



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

Tableau 2 : Résultat courant avant impôts agricole moyen par actif non salarié (RCAI par UTANS) selon les catégories d'exploitations

Valeur moyenne par UTANS en milliers d'euros courants

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 prev
Ensemble des moyennes et grandes exploitations	21,2	21,3	21,9	21,5	23,0	21,1	25,4	31,8	25,3	14,2	30,9	34,5	35,5	25,5	24,4
Céréales, oléagineux, protéagineux	22,2	18,0	21,5	22,8	22,9	17,3	25,3	52,9	35,9	9,6	42,5	48,6	55,6	18,6	11,5
Cultures générales	27,4	30,7	28,1	35,1	31,3	25,5	38,7	53,7	45,7	21,2	59,2	61,1	76,5	61,9	32,5
Ensemble grandes cultures	24,1	22,5	23,8	27,0	25,7	20,0	29,7	53,2	39,0	13,2	47,6	52,3	61,6	31,1	17,5
Légumes et champignons	28,0	25,6	31,8	25,9	10,7	29,3	25,6	21,8	21,2	18,8	32,3	20,0	30,2	28,6	25,0
Fleurs et horticulture diverse	22,2	20,7	21,6	22,6	16,3	16,6	20,8	20,4	19,1	16,0	21,8	16,5	22,1	17,8	18,5
Ensemble maraîchage et horticulture	24,5	22,7	25,8	23,9	14,2	21,7	22,6	21,0	20,0	17,3	26,7	18,0	25,5	22,4	21,3
Viticulture	34,8	34,4	35,6	30,4	38,8	32,6	33,6	42,3	33,1	26,1	38,6	46,5	38,5	36,1	46,2
Arboriculture fruitière et autres cultures permanentes	17,4	25,8	22,1	25,8	17,1	9,0	27,1	24,5	22,7	6,8	17,1	24,5	31,1	30,1	13,4
Bovins lait	17,8	16,3	17,8	16,6	19,6	19,4	19,9	25,1	22,6	11,4	25,7	29,5	23,8	23,4	30,1
Bovins viande	16,1	16,4	21,3	21,3	21,8	20,8	24,4	18,1	13,1	11,9	15,7	16,9	21,2	18,3	14,5
Bovins mixtes	16,8	14,5	19,1	16,3	19,1	20,1	22,0	24,2	20,1	10,9	23,3	27,1	25,3	23,9	26,6
Ovins et caprins	12,5	13,6	16,0	12,6	15,0	12,8	15,5	15,5	11,3	11,8	19,6	18,9	18,2	16,1	20,0
Porcins	29,8	48,8	9,0	12,4	21,4	34,3	44,5	9,6	10,0	19,5	36,0	35,0	45,2	26,8	22,1
Volailles	18,0	21,1	21,3	19,3	19,0	19,9	22,6	30,4	23,3	23,1	29,5	29,8	32,2	20,5	20,7
Ensemble élevages hors sol	21,4	27,9	16,6	16,9	19,4	23,7	28,6	24,0	19,9	19,7	30,9	30,6	34,3	22,8	21,9
Polyculture, polyélevage	18,6	18,3	18,8	19,6	20,7	18,7	22,7	29,9	24,1	10,8	30,5	34,8	36,0	21,0	19,2

Source : SSP, RICA et comptes nationaux par catégorie d'exploitations
 Champ : ensemble des moyennes et grandes exploitations (PBS>25000€)

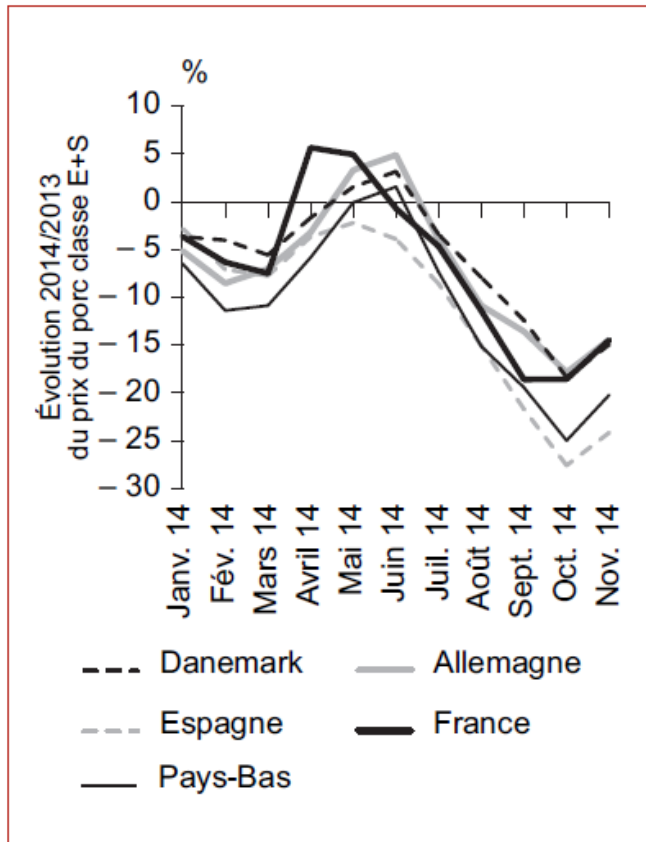
Evolution des surfaces en prairie permanente en France

Régions	2 005 Ratio de référence	Evolution 2005-2011
CORSE	88,56%	-14,9%
PACA	59,87%	3,8%
AUVERGNE	60,81%	-1,6%
RHONE ALPES	54,59%	1,0%
FRANCHE COMTE	50,34%	3,3%
LANGUEDOC ROUSSILLON	52,75%	-3,9%
LIMOUSIN	51,18%	-8,9%
BASSE NORMANDIE	43,81%	-10,1%
BOURGOGNE	38,43%	-0,2%
LORRAINE	39,88%	-4,7%
MIDI PYRENEES	33,23%	7,8%
AQUITAINE	24,54%	-7,5%
ALSACE	21,37%	2,6%
CHAMPAGNE ARDENNE	21,35%	-3,8%
HAUTE NORMANDIE	22,72%	-11,2%
PAYS DE LA LOIRE	20,68%	-5,7%
NORD PAS DE CALAIS	19,43%	-2,5%
POITOU CHARENTES	12,27%	-5,0%
PICARDIE	10,53%	-4,2%
CENTRE	9,47%	-3,5%
BRETAGNE	7,92%	-7,8%
ILE DE FRANCE	2,43%	30,9%
France entière	29,66%	-1,9%

Source: Commissariat Général au Développement Durable (2014)⁵⁰

Les crises de l'agriculture

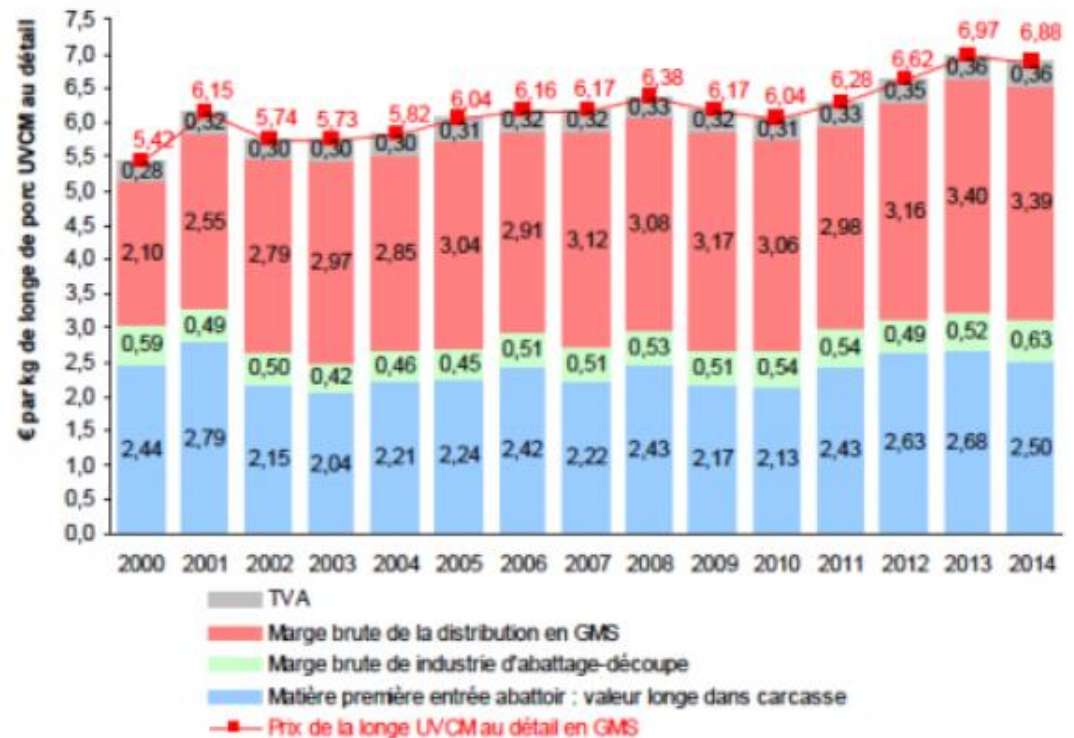
Les cours du porc des principaux producteurs européens baissent fortement entre juillet et octobre



Source : traitement SSP, d'après données Commission européenne



Composition du prix moyen annuel au détail en GMS de la longe de porc UVCM



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer-RNM, Kantar Worldpanel